

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur et du Conseil des Présidents de CT du 11 au 15 février 2018

Ayant pris part aux décisions :

Serge BARRAGAT, Josselin CAZAUX (Président), Natalie FOURBET, Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Jean-Claude GRAND, Gilles MAUTRET, Alain RIGHI, Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion dématérialisée (possibilité offerte en vertu de l'article 42 des statuts de la Ligue) du Comité Directeur et du Conseil des Présidents de Comités Territoriaux de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue sous la forme d'échanges de courriels.

La convocation a été envoyée par courriel en date du 11 février 2018.

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 11 décembre 2017
- Budget prévisionnel 2018
- Désignation des représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale fédérale de Nantes (14 & 15 avril 2018)

Plus du tiers de ses membres ayant pris part aux décisions, le Comité Directeur a valablement délibéré (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Sont à noter la signature de la convention de coopération entre la Ligue et le National le 7 janvier dernier et, une réunion « projet CREPS » dont le compte-rendu a été envoyé par ailleurs au Comité Directeur.

2 PV du comité directeur du 11 décembre 2017

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur du 11 décembre 2017 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV - soumis à l'adoption du Comité Directeur - est validé à l'unanimité.

3 Budget prévisionnel 2018

Les documents comptables de l'année 2017 sont disponibles sur le site de la Ligue et en PJ (compte de résultat 2017, prévisionnel vs réalisé 2017)

Malgré une forte baisse des subventions en 2017 (et en particulier les aides à l'emploi), nous finissons l'année 2017 avec un bilan financier positif et il sera proposé à l'AG de « réinvestir » ce résultat positif pour 2018, ce qui permettrait de ne presque pas augmenter la cotisation régionale pour la saison prochaine.

Le projet de budget prévisionnel 2018 (joint à l'ordre du jour), est équilibré en passant la cotisation régionale à 4€ (pour rappel, l'an dernier, nous avons passé la cotisation à 3€ (historiquement à 4€ en PA et 3€ en CA) et il avait été indiqué que pour l'année suivante [nous y sommes] qu'en cas de projets, une augmentation serait proposée). Cette augmentation serait donc un « retour » à ce qu'il y avait l'an dernier.

Alain pose la question de la nécessité d'augmenter la cotisation des adhérents à 4€, sachant qu'en 2017 le budget était en bénéfice. En outre, il souligne que le montagnisme, au regard du nombre de participants, coûte cher (passage 5000€ en 2017 à 42000€ en 2018).

Le président rappelle que pour la partie montagnisme, il ne faut pas avoir pour référence l'année 2017 où quasiment rien n'a été fait sauf en fin d'année avec la relance des 2 équipes (équipe ski-alpinisme et équipe alpinisme). Par ailleurs, il souligne que sur le budget prévisionnel 2018, le « bénéfice » de 2017 est totalement réinvesti permettant de « limiter » l'augmentation.

En parlant d'augmentation, le président rappelle que jusqu'en 2017, la cotisation était de 4€ en PA et 3€ en CA. Lors de l'AG de février 2017, les discussions avaient conduit à baisser à 3€ pour la saison 2017-2018 dans la mesure où nous n'avions pas de « projets » (si ce n'est tous les projets présentés dans la profession de foi de la liste) et qu'en cas de projet, une augmentation pourrait être mise à l'ordre du jour de l'AG 2018. Désormais, les 3 équipes jeunes (escalade, ski-alpinisme et alpinisme) ont été relancées, il est proposé la mise en place d'une bourse SNE pour l'équipement de nos falaises et, pour le budget 2018, il faut également noter la fin des aides à l'emploi (diminution d'environ 16000€ des recettes), et il est fort à parier que l'on subisse une forte diminution des aides du CNDS.

Christine indique qu'elle aurait espéré un peu plus de subventions pour les compétiteurs, sachant que tout augmente, y compris les inscriptions (40 euros pour les seniors cette année, 25 pour les jeunes qui sont obligés d'aller au France senior pour se qualifier en Equipe Jeune de bloc).

Le président rappelle que le bouclage du budget est déjà « tendu ». 2018 sera la première année avec un fonctionnel « nominal » de la Ligue, i.e. avec l'ensemble des commissions et l'ensemble des équipes. Aussi, c'est la raison pour laquelle, même si l'on souhaiterait toujours faire « plus », il nous faut maîtriser les lignes budgétaires. En fonction du bilan de l'année 2018, on pourra faire évoluer les lignes en 2019. En ce qui concerne les droits d'inscriptions, au niveau régional, pas d'augmentation cette saison : nous sommes restés à l'identique par rapport à l'an dernier.

En l'absence d'autres remarques sur le budget, celui sera présenté à l'Assemblée Générale pour adoption.

4 Désignation des représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale fédérale de Nantes (14 & 15 avril 2018)

Suivant les statuts fédéraux (article 16, § E), « assistent à l'assemblée générale [fédérale] avec voix consultative deux représentants de chaque ligue. Il s'agit du président de la ligue et d'un second représentant désigné par le comité directeur de chaque ligue. »

La proposition faite au Comité Directeur que Claude Fulconis soit présent à l'AG Fédérale est validée à l'unanimité.

5 Questions diverses

5.1 Calendrier 2018 des Comités Directeurs

Il est demandé de mettre en place un calendrier 2018 des Comités Directeurs (comme cela fut le cas en 2017). Le bureau de la Ligue le proposera très prochainement.

5.2 Projets à mener à « court » terme

Deux projets sont à mener d'ici mai prochain : les conventions de coopération entre la Ligue et chacun des CT et le plan régional SAE.

5.3 •Rémunération des professionnels pour une formation, un stage... 200€, 220€, 250€ pourquoi des différences ?

Pour la rémunération des professionnels sur les formations, nous avons fixé un barème en fonction du type de formation (barème présent dans le projet de règlement formation qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale) :

- En salle : Initiateur SAE, ouvrier de club => 200€/j
 - En extérieur : Initiateur Escalade, initiateur Montagnisme, initiateur canyon, moniteur escalade grands espaces, moniteur escalade sportive, équipeur de sites sportifs => 220€/j
 - En milieu « exigeant » : Initiateur alpinisme, initiateur ski-alpinisme : 250€/j
- Ces tarifs sont cohérents par rapport aux pratiques des Ligues limitrophes.

Pour les compétitions, on s'appuie sur les barèmes nationaux (barème présent dans le projet de règlement escalade qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale) :

- Actuellement : Championnat régional : chef ouvrier : 200€/j, ouvriers : 160€/j

Pour les encadrements des stages des équipes, on essaye de limiter, mais la loi de l'offre et de la demande est ce qu'elle est... A ce jour, nous sommes sur :

- BE pour les stages des équipes Escalade : 250€/j
- Guide Haute Montagne pour les stages des équipes Alpi : environ 300€/j

On garde la « cohérence » entre les stages escalade et alpinisme, avec un tarif « stage équipe » quelque peu plus élevé que pour les formations sachant que lors de ces stages, outre la partie préparation qui est commune par rapport aux formations, il ne faut pas oublier qu'il y a l'encadrement « h24 » des jeunes, ce qui pourrait justifier un léger écart entre la rémunération « formation » et la rémunération « encadrement ».

A Marseille, le 4 mars 2018.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA

46 rue Bravet - 13005 Marseille

<http://paca.ffme/fr>